

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26083171***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

19 JUIN 2026DU BRASIN WALLON
GreffeN° d'entreprise : **419 032 872****Nom**(en entier) : **ASBL Impulsion**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Grand-Place Baudouin 1^{er} /6 à 1420 Braine-L'Alleud****Objet de l'acte : PV AG 27 MAI 2026 - Démission-Nomination****Présent-e-s : Serge Lahaye (Prés.), Christian Vanhaudenhuyse, Sandrine Wilmotte, Sophie Lisart, Bernard De Vos, Jérôme Mignolet, Christine Dejode****Excusé-e : Justine Masseaux (procuration à Serge Lahaye), Bernard Brach (Très.), Fatima Zaitouni (procuration à Bernard De Vos), Mehdi Nzuzi****Invitées : Aline Cap, Alice Jaspart, Marie Bailleul, Clotilde Visart, Florence Jadoul, Christelle Trifaux****1.Approbation du PV de l'AG du 19 mai 2025****Le PV de l'AG du 19 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.****2.Présentation et approbation du rapport d'activité 2025 et débat avec l'équipe****Le rapport d'activité 2025 et les perspectives 2026 sont approuvés à l'unanimité.****3.Présentation et examen des comptes de résultats et bilan et projet de budget 2026****Le bilan financier de l'exercice 2025 dont le total à l'actif et au passif s'élève à 751 336,59 euros et dont le compte de résultat se termine par un bonus de 15.320,10 euros sont approuvés à l'unanimité.****Le budget de 2026 dont le déficit est estimé à 124.423,18 euros pour entamer la 1ère année du triennat est approuvé à l'unanimité.****Décharge est donnée aux administrateurs, au commissaire aux comptes et à l'expert-comptable****4. Nominations****Nomination à l'unanimité d'un nouveau membre au sein du CA et de l'AG d'Impulsion :****• Mehdi NZUZI MBOMBO, Assistant et doctorant, Ecole de criminologie UCL.****5. Démissions****Nous notons la démission de Madame Justine MASSEAU au sein de l'assemblée générale de l'asbl Impulsion.****Les membres de l'AG acceptent cette démission à l'unanimité**Serge Lahaye
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge